

Le Progrès,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

1e. Année.

OTTAWA, HAUT-CANADA, MERCREDI, 29 SEPTEMBRE, 1858.

Numero 18.

LE PROGRES. 1858.

CE Journal qui ne compte guère que quatre mois d'existence a déjà une circulation très étendue, dans le Haut-Canada, dans le Bas-Canada et dans les Etats-Unis. Fondé dans un but tout patriotique, il est devenu un organe déjà important pour la religion comme pour la nationalité. Le Progrès est le seul et le premier journal français publié dans le Haut-Canada. Les habitants d'origine française sont nombreux dans cette partie de la province. Enfants du sol ils ont tous de chers intérêts à faire valoir et à soutenir, c'est pourquoi le fondateur de ce journal n'a pas hésité à se jeter dans une entreprise que tout bon Canadien et Catholique doit encourager. Les obstacles que rencontre au début toute œuvre de cette nature sont surmontés : l'existence du Progrès est maintenant assurée. Une compagnie de douze Canadiens-Français s'est formée pour venir en aide à la publication de cette feuille. Ces messieurs sont les seuls propriétaires du Progrès. L'administration des affaires est confiée à une personne d'un zèle et d'une capacité reconnus. La rédaction est toujours entre les mains du fondateur, et l'accord unanime des membres de la presse française du pays à reconnaître le mérite de ce département du Progrès, assure, plus que jamais, un concours de circonstances et de moyens propres à en faire un journal utile et presque indispensable dans cette partie du Canada. Inutile de répéter ici le programme que ce journal suivra. Que l'on sache qu'avant tout il est Canadien et Catholique de cœur et d'esprit ; indépendant en politique ; défenseur infatigable de nos droits, et des institutions qui, de droit, appartiennent aux descendants des premiers civilisateurs de la Nouvelle-France. Le Progrès sera toujours un messager fidèle au-dessus des petites et des trivialités des journaux de partis : lorsqu'il arrivera au sein de la famille ce sera pour y annoncer la bonne nouvelle, pour y parler d'union, d'harmonie et de paix. En un mot, tous nos humbles efforts tendront sans cesse à en faire une bonne Gazette, d'information générale et de lecture choisie pour la famille.

Il tient beaucoup à nos amis et à tous nos compatriotes en général de nous faire réussir en s'y abonnant immédiatement et en annonçant dans nos colonnes.

Qu'on nous adresse pour en examiner un numéro, nous l'expédierons gratis et nous sommes certain que personne ne nous refusera l'encouragement que nous sollicitons respectueusement.

Le Progrès est imprimé sur beau papier et adressé à chaque souscripteur sous enveloppe aux conditions suivantes :

Pour six mois..... Une Piastre.
Pour un an..... Deux Piastres.

On doit payer six mois d'avance.

Les Maîtres de Poste qui nous procureront 5 abonnés recevront le journal gratis.

Les Instituteurs recevront une déduction de moitié.

Les lettres doivent être adressées par la poste au "Gérant du Progrès," franc-port.

Ottawa, 8 Septembre, 1858.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Consécration de la cathédrale des Trois-Rivières.

C'est mercredi prochain le 29 septembre que doit avoir lieu à Trois-Rivières la consécration de la cathédrale qui vient d'être construite par le soins et le zèle de Sa Grandeur Monseigneur Cooke aidé du clergé de son diocèse et des fidèles de sa ville épiscopale.

Cette église qui est une des plus belles du Canada a 210 pieds de longueur sur une largeur de 83 pieds, plus deux chapelles latérales qui forment un transept et donnent à

à l'édifice une largeur de 116 pieds dans cet endroit et la forme générale d'une croix.

Cet édifice est construit dans le genre gothique et dans style du XVIe siècle.—Les murs ont 45 pieds d'élevation au-dessus du sol et portent des croisées de 27 pieds.—

Aux quatre angles extérieurs des murs se trouvent quatre tourelles octogonales surmontées de flèches qui s'élevaient à 94 pieds, c'est-à-dire qui domment le toit de plusieurs pieds.—Les angles des deux chapelles latérales sont ornés de contreforts.—Le portique de l'église est ménagé dans une tour de quarante pieds carrés, orné aux quatre angles de tourelles octogonales semblables à celles des angles des murs extérieurs mais dont les flèches s'élevaient à 140 pieds du sol; cette tour projette de toute sa masse et ne tient au corps de l'édifice que par adossement ; elle devra être surmontée d'une flèche dont l'élevation totale sera de 225 pieds.

L'intérieur de l'église est partagé en trois nefs : la grande nef du centre se termine par une abside et la voûte a 63 pieds de hauteur : les deux nefs latérales ont des voûtes de 33 pieds d'élevation ; les voûtes des chapelles latérales ont 55 pieds.

Au-dessus des voûtes des nefs des côtés règnent, tout autour de l'intérieur de l'édifice, sauf l'interruption causée par la jonction du transept avec la nef principale, des galeries qui sont éclairées par des fenêtres pratiquées sur le toit de l'édifice.

Cette construction qui fait honneur à tous ceux qui y ont contribué et qui forme aujourd'hui le plus bel ornement de la ville des Trois-Rivières, dont elle atteste la foi et la piété, fait aussi honneur à l'architecte qui en a conçu le plan et à l'entrepreneur qui en a dirigé l'exécution.

La cérémonie de la consécration de cette église attirera sans doute dans cette bonne et ancienne ville canadienne une foule nombreuse du diocèse des Trois-Rivières. On espère qu'un vapeur partira de Québec mardi soir pour y transporter les personnes de cette ville et des environs qui voudraient aller assister à cette imposante cérémonie du culte catholique.

Ordinations

Mgr de Tioa, administrateur de diocèse, a fait, samedi dernier, les ordinations suivantes à la Cathédrale.

PRETRES.—MM. Gleeson, H. Desruisseaux, Chs.—Richar et Cyrille Légaré.

DIACRES.—MM. Nap. Thivierge et Geo. Talbot.

Sous-DIACRES.—MM. Pat. Kelly, P. C. A. Winter et Jos. Sirois.

Dimanche, le même MM. Kelly, Winter et Sirois ont été ordonnés diacres.—C. du Canada.

MGR.—COOKE a fait samedi et dimanche derniers dans la chapelle de Nigolet, les ordinations suivantes :

TONSURES.—MM. Louis Pothier, Cléophas Gouin, Gédéon Béliveau, Joseph Tessier, Séverin Rhéault, Joseph Théodore Lottinville, Thomas Martel et Récule Richard.

DIACRES.—MM. Nestor Larue, Philippe Gélinas, Hyacinthe Traham, Elie Panetton, Treflé Gouin et Desithée Comeau.

PRETRES.—MM. Isaac Génilas, Napoléon Héroux, Nestor Larue, Philippe Gélinas et Hyacinthe Traham.—Ere Nouvelle.

Changement Ecclésiastique du diocèse de Saint-Hyacinthe pour l'année 1858.

M. J. B. Dupuy, sr., curé à St. Antoine ; M. J. Z. Resther, St. Athanase ; M. G. Marchesseau, Ste. Rosalie ; M. A. O'Donnell, N. D. de St. Hyacinthe ; M. J. B. Dupuy, jr., Ste. Hélène ; M. G. S. Dérome, Stuckley ; M. J. E. Germain, Compton ; M. P. J. Crevier, assistant à Ste. Marie ; M. L. Desnoyers, St. Césaire ; M. F. I. Sorely, à l'Evêché ; M. L. E. Poulin, vicariaire à St. Pie ; M. C. Boucher, St. Hugues ; M. L. Paré, St. Georges ; M. G. St. Georges, Sorel.

M. M. Cusson se retire avec un tiers sur la cure de St. Antoine. M. F. Tremblay laisse le ministère curial pour cause de santé avec une pension de la caisse Diocésaine, et M. J. Daly quitte le Diocèse pour s'agréger à celui de Hartford Etats-Unis.

Rapport de M. Saint-Marc Girardin sur les prix de vertu.

Nos lecteurs liront avec profit l'admirable rapport fait par M. Saint-Marc Girardin à la distribution des prix de Monthyon : ce document respire un parfum de vertu et de noblesse qui fait du bien au cœur.

« Le récit que l'Académie française fait des belles actions qu'elle honore chaque année n'a pas pour but de donner à la vertu une gloire que la vertu n'a point cherchée. Ceux dont nous racontons les pieux et touchants dévouements n'ont point songé que le public connaîtrait leurs noms ; ils n'ont point visé à la renommée et ils ne se plaindront point si je ne lis pas tout entiers aujourd'hui ces bulletins de la vertu obscure et modeste. C'est le public surtout qui a besoin de la publicité de nos récits ; les vertus que nous signalons peuvent se passer de nos hommages ; nous ne pouvons point nous passer de leurs exemples.

« Je ne veux pas dire par là que sans ces exemples nous languissons tous à bien faire, et que nous ne sommes bons que d'après leur modèle ; ce serait calomnier notre société ; j'ai toujours mieux aimé la louer, afin de la relever. Je ne veux pas dire non plus que, grâce à ces exemples, nous allons tous être pris d'une généreuse émulation, et que nous allons nous dévouer les uns aux autres et nous oublier nous-mêmes. Nos récits annuels sont faits dans une autre pensée et pour un autre effet. Nous apprenons ailleurs, dans les exposés administratifs, ce que la France a de soldats, de vaisseaux, de forteresses, de ports, de routes, d'usines, de manufactures, et nous découvrons avec une joie orgueilleuse l'organisation de sa vie militaire, agricole, industrielle et commerciale ; ici nous voyons un des secrets de sa vie morale ; nous apprenons qu'il y a encore parmi nous de bons serviteurs et de bons maîtres, beaucoup de bonnes âmes dévouées au soulagement des malheureux et des malades, beaucoup de bienfaiteurs persévérants même parmi les pauvres. C'est un chapitre de budget moral de la France que nous venons vous lire tous les ans, et nous sommes heureux de pouvoir dire que dans ce budget il n'y a pas jusqu'ici de déficit.

« Nous aimons surtout à voir comment les vertus que nous signalons à votre attention se soutiennent et se fécondent pour ainsi dire l'une par l'autre.

« Je lisais dernièrement un roman américain dont un des principaux personnages est une petite fille pauvre et infirme qui par sa douceur et par sa bonté éveille de bons sentiments dans l'âme de tous ceux qui l'approchent, pauvres ou riches. Elle n'a rien et semble ne pouvoir rien faire, puisqu'elle est clouée par la souffrance sur son fauteuil de douleur. Cependant elle fait faire beaucoup de bien, et son influence est efficace à soulager les peines des uns et à attendrir la dureté et l'insouciance des autres. La vérité de nos dossiers surpasse, grâce à Dieu de bien loin la fiction du roman et témoigne du pouvoir de la bonté en ce monde. Ici, c'est une simple lingère de Bonnetable, dans la Sarthe, qui depuis son enfance se dévoue au soulagement des malades. Mlle Lejeune n'a rien que son travail pour recourir les misères et les infirmités les plus affreuses ; mais « quand ses ressources sont épuisées, elle va frapper à toutes les portes, et rarement elle est refusée, parce que tout le monde sait avec quel discernement elle fait usage des aumônes qu'elle sollicite. » Ainsi Mlle Lejeune ne fait pas seulement l'aumône, elle la produit chez les autres.

« Ailleurs, à Etampes, une ouvrière, Mlle Barillet, s'est faite la sœur de charité des malades les plus souffrants et les plus pauvres. Quant vient le choléra, sa charité se multiplie avec le malheur ; elle soigne les

malades abandonnés, elle assiste les mourants, elle ensevelit les morts. « Ne pouvant rien donner que son temps et ses veilles, Mlle Barillet va aussi, comme Mlle Lejeune, réclamer des secours, des lits, des vêtements pour les malheureux ; et sa demande est toujours bien accueillie. » J'aurais bien d'autres belles actions à raconter de Mlle Lejeune et Barillet ; mais j'insiste surtout sur cet apostolat de l'humilité qu'elle exerce avec tant d'ascendant. Un de nos confrères de l'Académie des inscriptions et belles-lettres disait récemment « qu'une belle pensée, un noble sentiment, un acte de vertu font bien mieux de l'homme le roi de la création que la faculté de faire prévenir instantanément au bout de l'univers ses commandes et ses desirs. » Nos récits justifient à chaque instant cette pensée. Voici encore, par exemple, Mlle Vian, à Aix, qui est aussi pauvre que Mlle Lejeune, de Bonnetable, et Mlle Barillet d'Etampes, et qui fait autant de bien qu'elles, comme elles, de porte en porte pour obtenir des secours pour ses malades et pour ses pauvres. Et bien, je le demande, où est le plus grand témoignage de la force de l'homme, d'écrire à mille lieues de sa main ou de toucher la cœur d'un mondain frivole, de faire passer sa voix de Paris à Saint-Petersbourg par le télégraphe, ou de faire passer son sentiment d'une âme dans une autre ? Calculez les résistances de la matière et celle d'un monde égoïste ou indifférent ; où est la plus grande insensibilité, et par conséquent, où est le plus grand triomphe ? J'en demande pardon à mes confrères de l'Académie des sciences : la charité est un plus grand porte-voix que le télégraphe élec-

« Cette correspondance des bons sentiments entre eux et leur fécondité réciproque est une des vérités morales qui ressort le mieux des recherches que nous faisons. Il y a parmi nos élus de cette année un valet de ferme qui, depuis quarante cinq ans, sert les mêmes maîtres dans le même domaine ; il a élevé les enfants, soigné les champs, conduit les troupeaux, sans jamais avoir reçu de salaire, considéré par tout le monde comme étant de la famille, le croyant lui-même ; aussi, quand il a fallu faire des partages dans la famille des maîtres, tout le monde, le père, la mère et les enfants, se sont entendus pour faire la part de Raspadou, c'est le nom de ce brave serviteur, qui est partout cité dans notre arrondissement, dit très bien le maire de Noyon, « comme un exemple de liens intimes que les bons services établissent entre le maître et le serviteur. »

« Les bulletins détaillés que publie l'Académie des traits de dévouement et de courage qu'elle récompense offriront au public bien d'autres sujets d'admiration, et je passe à regret sur le récit de plusieurs belles actions ; mais je me reprocherais de ne pas donner un souvenir et un hommage particulier à la généreuse charité de Mlle Cléret, de Paris, qui depuis trente-deux ans s'est consacrée à l'éducation des pauvres. Elle a recueilli des orphelins qu'elle a soignés et nourris ; elle n'a pas pu se refuser à recueillir aussi des vieillards aussi malheureux que les orphelins et plus abandonnés encore. En élevant de pauvres sourds muets, elle est parvenue à trouver le moyen de leur rendre l'ouïe, et déjà elle en a guéri, dit-on, plus de trente. Mais qu'on y fasse bien attention, c'est la bienfaitrice des pauvres que l'Académie honore d'une médaille, ce n'est pas l'inventrice de la guérison d'une grande infirmité. La méthode de Mlle Cléret est soumise en ce moment à l'examen d'une commission scientifique, et nous ne serons pas étonnés, sachant ce qu'il y a d'inspiration de toute sorte dans la charité, que la charité ait révélé la science à Mlle Cléret ; mais à côté de la guérison qui vient de l'art, il y a l'assistance et le soulagement qui vient du cœur, c'est là ce que l'Académie aime à récompenser dans Mlle Cléret.

(A CONTINUER.)

LE PROGRES.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

Vous obligerez plusieurs de vos compatriotes et moi en particulier en publiant ce qui suit :

Il existe dans le département des postes un abus qu'il serait grand temps de voir corrigé. Je ne veux pas parler de la négligence de certains maîtres de poste pour expédier les lettres ou les journaux, (tout le monde sait qu'il faudrait une réforme générale) mais de la malhonnêteté de quelques uns qui à ce qu'il paraît se permettent d'augmenter, en changeant les chiffres, la taxe d'une lettre. Ce qui semble confirmer ce fait, c'est que sur vingt lettres que l'on recevra, (je suppose qu'elles viennent du même endroit, par la même ligne et quelles aient moins que le poids voulu,) deux à peine seront taxées de la même manière. Toutes les lettres que l'on envoie en France lesquelles ont moins que le poids voulu sont taxées uniformément, pourquoi n'en serait-il pas de même de celles que je reçois ? Les maîtres de postes devraient savoir qu'il ne leur est permis d'exiger pour une lettre qui se trouve dans les conditions voulues que *neuf deniers sterling ou 20 sous*. Mais le règlement est muet on ne le craint pas aussi aije à payer de temps en temps 1s. 8d., (Samedi dernier par exemple) 1s. 10d., 2s. 3d., quelquefois 2s. 8d., et même 2s. 11d. Un denier de plus j'avais à payer trois chelins. Pourquoi pas trois chelins ? Arrêtez !... Trois chelins, cela n'a pas l'air si honnête que 2s. 11d. : Je suis surpris que la demie y ait manqué. Disons tout puisque nous y sommes, quelques fois aussi je n'ai payé que neuf deniers, mais bien rarement, si rarement que je pensais que ce jour là, les maîtres de postes faisaient leur Pâques. Plusieurs fois j'ai réclamé, j'ai demandé des explications. Une première fois l'on m'a dit, que c'était un peu difficile d'expliquer cette variation, — mais que c'était juste. Une autre fois l'on m'a dit que : *les lettres venant d'Europe étaient taxées en Europe d'après certains règlements en usage et dont ici l'on n'avait qu'une connaissance imparfaite*. Toutes ces réponses ne m'ont pas rendu le surplus que j'avais mes lettres pour réclamer, pour vérifier peut-être si ce que je disais était vrai ; Mais mon argent n'est pas revenu. J'espère revenir (moi) sur cette question ; aussi je fais halte pour quelques jours seulement.

UNE VICTIME.

On a, que trop souvent, à se plaindre de la conduite de certains maîtres de poste, nous espérons, cependant que la correspondance ci-dessous sera prise en considération, et qu'on y portera remède le plus tôt possible. — Note du Réd.

Toutes correspondances et lettres doivent être adressées à "M. H. C. Marsan, Ecr., Gerant du Progres, Ottawa, H. C." Ce monsieur est chargé de l'administration des affaires du Journal ; il percevra et réglera tous les comptes à dater du commencement de sa publication et dorénavant.

LE PROGRES.

OTTAWA, HAUT-CANADA.

Mardi, 29 Septembre, 1858.

Publié par une Société en commandite de Propriétaires Canadiens-Français.

[De l'Extra du Citizen.]

Le Steamer "Austria" brulé en mer.

HALIFAX, 27 sept.

La barque *Lefus*, de Liverpool, est arrivé à Halifax dimanche après midi, avec 12 des 67 passagers sauvés du steamer *Austria*, qui a brûlé en mer, latitude 42 : 01, longitude 41 : 30, le 13 septembre. — Le nombre des passagers à bord de l'*Austria* n'est pas connu ; ni celui des personnes qui ont péri. La liste des personnes sauvées n'avait pas encore été reçue à 6 heures.

Les traités Français et Anglais avec la Chine ont été reçus.

La *Literary Gazette* rapporte que le Canada sera visité, le printemps prochain, par quelque membre de la famille Royale, si ce n'est pas par la Reine et le Prince époux.

POESIE.

En vain le jour succède au jour,
Ils glissent sans laisser de trace ;
Dans mon âme rien ne s'efface,
O dernier songe de l'amour !

Je vois mes rapides années
S'accumuler derrière moi,
Comme le chêne autour de soi
Voit tomber ses feuilles fanées.

Mon front est blanchi par le temps ;
Mon sang refroidi coule à peine,
Semblable à cette onde qu'enchaîne
Le souffle glacé des autans.

Mais ta jeune et brillante image,
Que le regret vient embellir,
Dans mon sein ne saurait vieillir,
Comme l'âme, elle n'a point d'âge.

Non tu n'as pas quitté mes yeux ;
Et quand mon regard solitaire
Cessa de te voir sur la terre,
Soudain je te vis dans les cieux.

Là, tu m'apparais telle encore
Que tu fus à ce dernier jour,
Quand vers ton céleste séjour
Tu t'envoias avec l'aurore.

Ta pure et touchante beauté
Dans les cieux même t'a suivie ;
Tes yeux où s'éteignait la vie,
Rayonnent d'immortalité !

Du zéphir l'amoureuse haleine
Soulève encore tes longs cheveux ;
Sur ton sein leurs flots onduleux

L'ombre de ce voile incertain
Adoucit encore ton image,
Comme l'aube qui se dégage
Des derniers voiles du matin.

Du soleil la céleste flamme
Avec les jours revient et fuit ;
Mais mon amour n'a point de nuit,
Et tu luis toujours dans mon âme.

C'est toi que j'entends, que je vois :
Dans le désert, dans le nuage,
L'onde réfléchit ton image ;
Le zéphir m'apporte ta voix.

Tandis que la terre sommeille,
Si j'entends le vent soupirer,
Je crois l'entendre murmurer
Des mots sacrés à mon oreille.

Si j'admire ces feux épars
Qui des nuits parsument le voile
Je crois te voir dans chaque étoile
Qui plait le plus à mes regards.

Et si le souffle du zéphir
M'énivre du parfum des fleurs,
Dans ses plus suaves odeurs
C'est ton souffle que je respire.

C'est ta main qui sèche mes pleurs,
Quand je vais triste et solitaire,
Répandre en secret ma prière
Près des autels consolateurs.

Quand je dors tu veilles dans l'ombre ;
Tes ailes reposent sur moi ;
Tous mes songes viennent de toi,
Doux comme le regard d'une ombre.

Pendant mon sommeil, si ta main
De mes yeux déliait la trame,
Céleste moitié de mon âme,
J'irais m'éveiller dans ton sein !

Comme deux rayons de l'aurore,
Comme deux soupirs confondus ;
Nos deux âmes ne forment plus
Qu'une âme, et je soupire encore !

ETATS ET TERRITOIRES DE L'UNION.—Le territoire de l'Union comprend une superficie de 3,268,010 milles carrés. Le total se subdivise ainsi par Etats et territoires ; Maine, 30,000 milles carrés ; New-Hampshire, 9,200 ; Massachusetts, 7,800 ; Rhode-Island, 2,300 ; Connecticut, 4,674 ; Vermont, 10,211 ; New-York, 46,085 ; New-Jersey, 8,320 ; Pennsylvanie, 46,000 ; Ohio, 39,664 ; Indiana, 23,800 ; Illinois, 55,405 ; Wisconsin, 53,924 ; Michigan, 56,243 ; Iowa, 50,914 ; Californie, 188,000 ; Delaware, 2,120 ; Maryland, 9,574 ; Virginie, 60,352 ; Caroline du Sud, 29,500 ; Georgie, 58,000 ; Alabama, 50,722 ; Floride, 53,686 ; Louisiane, 46,431 ; Arkansas, 52,198 ; Mississipi, 67,380 ; Missouri, 47,156 ; Tennessee, 45,600 ; Kentucky, 37,780 ; Texas, 237,321 ; Minnesota, 141,000 ; Kansas, 136,000 ; Oregon, 227,000 ; Washington, 113,000 ; Utah, 137,000 ; Nouveau Mexique, 210,000 ; Nebraska, 528,000 ; Mesilla, 78,000 ; territoire indien, 187,000. Reste le territoire de Deceah dont la superficie n'est pas connue d'une manière précise.

Les Etats-Unis renferment plus de 26,000 milles de chemins de fer, et ils avaient, en 1850, une population de 23,180,876 habitants, dont 13,349,740 dans les Etats libres. La population dans les Etats à esclave se composait, à la même époque, de 6,221,519 blancs de 3,204,313 esclaves, et de 427,305 personnes de couleur libres. L'Union renferme probablement à cette heure 27 millions d'habitants.

CORRUPTION AUX ETATS-UNIS.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis* :

" Il y a scandale dans le camp démocratique de New-York. Le percepteur de la douane, M. Augustus Schell, qui se trouvait en état d'antagonisme avec la délégation congressionnelle de la ville—et notamment avec M. Daniel E. Sickles—vient de se voir contraint à baisser pavillon par ordre supérieur et sous peine de destitution. Dans une lettre adressée à ses ennemis intimes, il fait amende honorable pleine et entière, en leur demandant de vouloir bien désigner ceux de leurs protégés pour lesquels ils désirent des places à la douane. Il était impossible d'abandonner plus complètement toute dignité et tout libre arbitre. Mais à part le côté personnel de la question, il y a, dans ce fait, une nouvelle et bien triste révélation de la manière dont s'entend et se pratique la politique, dans les rangs de la démocratie. L'autre jour, c'était l'Union de Washington qui imposait ostensiblement une cotisation électorale obligée aux employés du gouvernement. Aujourd'hui, voici le chef d'une des plus importantes administrations du pays, réduit à soumettre le choix de ses subordonnés au bon plaisir des représentants. Comment s'étonner, après cela, de l'effroyable gaspillage des finances, ou du déplorable état des services publics ? "

— Les pluies torrentielles que nous avons eu jeudi dernier et pendant toute la nuit de jeudi à vendredi, ont causé de grands dégâts dans nos campagnes. Les rivières et les moindres cours d'eau ont pris les proportions de rivières. A Beauport, de gros arbres ont été déracinés et emportés par la violence des eaux, et nous apprenons que la chaussée du moulin que M. Renaud possède en cet endroit a été complètement détruite. On estime que la construction de cette chaussée devra coûter à M. Renaud de 800 à 1000 louis. On nous dit de plus que les eaux de la rivière Sainte-Anne ont tellement grossi qu'elles ont emporté le pont qui se trouve entre Sainte-Anne et Saint-Joachim.

L'eau du Montmorency s'élevait hier jusqu'à la hauteur du tablier du pont, et la chute présentait un spectacle d'une incroyable majesté. — *J. de Québec.*

GRANDE BATAILLE DANS LES PRAIRIES.—Un combat acharné a eu lieu dans les prairies du Mexique entre les Pawnees et les Comanches alliés aux Sioux. Les Pawnees étaient au nombre de 1,000 et les alliés comptaient 1,500 guerriers.

Un vol de chevaux et quelques chevaliers scalpés des deux côtés ont donné lieu à cette bataille. Les deux parties, afin de régler honorablement leurs difficultés, étaient convenus de se rencontrer sur le champ de bataille où le sang avait coulé, à environ cent milles à l'ouest de la ville de Nebraska.

Le combat dura une journée entière, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Les alliés combattirent avec désespoir ; mais fi-

nalement 18 de leurs braves tombèrent et le reste prit la fuite.

ECLAIRAGE ELECTRIQUE.—Dernièrement ont eu lieu à l'hôtel des Invalides, des expériences scientifiques très curieuses pour l'éclairage électrique. Ces expériences ont porté particulièrement sur la force de tension de l'électricité et sur la durée de la lumière sans interruption. Les plus heureux résultats ont été obtenus, et la science semble décidément à la veille de résoudre le grand problème de l'emploi de l'électricité pour l'éclairage continu des grandes voies de communication et des côtes maritimes. Le public sera, dit-on, mis à même de juger bientôt de ces importants progrès, auxquels s'intéresse très vivement l'administration supérieure. La machine de l'usine des Invalides serait de la force d'environ quatre-vingts de Bunsen, et permettrait de vaincre entièrement les difficultés que présente d'ordinaire l'éclairage par la pile.

LES MEDECINS EN CHINE.—Le débat toujours pendante entre les alloopathes et les homœopathes, et les récents événements de Peï Ho, donnent de l'actualité à quelques détails peu connus sur les mœurs des Chinois. Il s'agit de la manière dont on honore et apprécie chez eux la médecine.

L'empereur de la Chine, comme jadis Louis XI, a un médecin intime qu'il consulte à toute heure du jour. Tant que l'empereur se porte bien ou à peu près, le médecin est comblé d'honneurs et d'argent. Dès que Sa Majesté s'altère, elle le fait pendre. Qui donc la soigne alors ? me direz-vous.—Un autre médecin qui a intérêt à la guérir, de même que son prédécesseur avait intérêt à ne pas la laisser tomber malade.—C'est égale, le rôle de médecin de l'empereur n'est pas séduisant dans ce pays là.

Du reste, ses humbles confrères du Céleste-Empire ne sont guère mieux traités que lui par les mandarins, ni même par les gens des classes inférieures.—Savez vous comment on s'y prend à Pékin pour que le public puisse distinguer sur l'enseigne les bons et les mauvais médecins ? Chaque fois qu'un Chinois meurt, on accroche une lanterne à l'habitation du médecin qui l'a soigné et l'infortuné praticien est obligé, à la nuit, d'allumer cette lanterne.—Autant de morts, autant de lanternes.—Certaines maisons de docteur en sont vraiment constellées ; on dirait les âmes des trépassés venant chaque soir accuser leur bourreaux.

Avec une pareille coutume, New-York n'aurait plus besoin de gaz.—Il serait toute l'année éclairé *a giorno*.—En Chine, l'illumination est déjà respectable, et je ne m'étonne plus qu'on appelle Pékin la ville des lanternes.

Maintenant, voici le petit tableaux allégorique que des mandarins ont composé et enluminés des plus riches couleurs pour représenter la médecine.

La maladie.—personnifiée, est couchée sur un lit à côté du malade.—Le médecin, un bandeau sur les yeux et armé d'un bâton.—frappe au hasard sur le lit.—Tuera-t-il la maladie ? tuera-t-il le malade ? Il n'en sais rien, ni les spectateurs non plus.—Le tableau laisse la question indécise, et là est la grande ironie de cette satire chinoise.

En Europe la Faculté de médecine ferait un procès à l'éditeur d'une image aussi irrévérencieuse.

En Chine, les magots regardent, rient, et quand ils sont malades, comme ils se souviennent des lanternes, ils choisissent le médecin le moins éclairé, dans l'espoir de ne pas augmenter ses lumières.

UN VETERAN.—Un steamer venant d'arriver de Dunkerque, le *Baltic*, a amené comme passager un autre glorieux débris de la grande armée. Son nom est Jean Briot ; il est natif d'Angoulême et âgé de 81 ans. Il avait été fait prisonnier en 1812, et avait par conséquent résidé 46 ans en Russie.

CURIEUX EPAIN.—M. Henry Keaster, de Cincinnati, a fait tanner une peau d'éléphant comme curiosité. Il a acheté cette peau dans le Wisconsin où l'animal, qui appartenait à une ménagerie, est mort. Elle lui coûte \$10 d'achat et \$15 de transport. Cette peau est si grande et si pesante que les tanneurs ont beaucoup de peine à la manier. Elle a presque deux pouces d'épaisseur, et il faudra au moins dix-huit mois pour la tanner convenablement.

LE PROGRES.

— Un artisan a été condamné à dix chelins d'amende par les magistrats de Londres, pour avoir battu un homme qui avait sauvé sa femme se noyant volontairement dans la Tamise. "Pourquoi," dit-il, à cet homme en le frappant, "ne vous êtes-vous pas mêlé de vos affaires?"

Exploitation d'une Machoire.

Trois dentistes, dont un opérateur et deux mécaniciens, se sont associés pour l'exploitation de la machoire de M. B....

Le patient, à qui on avait persuadé que c'était pour son plus grand bien, et que l'art l'emportait de beaucoup sur la nature, a commencé par se laisser arracher neuf dents à une première séance; à la seconde, on lui en a enlevé trois nouvelles; après quoi, il n'en restait plus que deux, l'une en haut, l'autre en bas; elles allaient désormais servir d'échafauds et de point d'appui, pour un petit instrument doré, destiné à remplacer leurs onze sœurs et à faire bailler la bouche de M.—B.... d'un éclat extraordinaire.

Mais à peine M.—B.... était-il sorti du cabinet du dentiste, que la machine se détachait et dévancait son maître au bas de l'escalier.—Ce n'était qu'un malheur, et M.—B.... n'eût supporté sans rien dire, si les trois dentistes n'avaient prétendu lui réclamer 450 fr. prix du dentier.

A cette demande.—Me Rivolet opposait le récit des faits ci-dessus, avec les pièces à l'appui, c'est-à-dire l'appareil en main, et, loin de consentir à se reconnaître débiteur, M.—B.... se portait même comme reconventionnellement demandeur en dommages-intérêts.—L'impéritie de ses dentistes l'ayant réduit à un régime d'une nature telle, qu'il en est résulté pour lui une gastralgie dont il souffre encore.

Le tribunal, après avoir entendu Mes. Vasserot et Lendier, pour les dentistes, a pensé que si leur responsabilité ne pouvait aller jusqu'à devoir des dommages-intérêts, du moins ils ne pouvaient réclamer le prix du dentier.

M.—B.... gardera donc trois choses : le dentier, les 450 fr., et la gastralgie.—N'eût-il pas mieux valu garder ses douze dents?

—L'établissement d'une ligne postale de Toronto à la Rivière-Rouge a été essayé avec succès.—La première malle de retour a été reçue à Toronto mardi de la semaine dernière.—Elle fut d'abord transportée par le capitaine Kennedy, jusqu'au Grand-portage, et de là à Collingwood par le *Rescue*. A partir du moment où le *Rescue* quitta le haut du lac Supérieur, les malles arrivèrent en 64 heures à Toronto, — la distance est de 800-milles. On rapporte que le capitaine Kennedy, en s'en retournant du Grand-portage à la Rivière-Rouge a été salué partout par des démonstrations de joie que causait parmi les habitants éparés de ces contrées l'établissement d'une communication directe et régulière avec le Canada.

INCENDIE.—La résidence de l'honorable M. Merritt à Ste. Catherine H. C. vient d'être la proie des flammes. On croit que cette accident est dû à la malveillance; les propriétés de M. Merritt étaient heureusement assurées.

PIRATERIE AMERICAINE.—Le boucanier Walker est encore parti avec des armes et des hommes pour le Nicaragua. Cette fois c'est sous prétexte de mettre à exécution les engagements d'une compagnie commerciale américaine avec le gouvernement nicaraguayen relativement au transit à travers l'Isthme de Panarama.

BIGAMIE.—Ce crime heureusement rare en Canada, vient d'être commis par un nommé P.—Wilson, qui vient d'être arrêté à Montréal pres-qu'en flagrant délit.—Wilson, ainsi que les pièces le constateront lors de son procès au terme prochain, a épousé le 10 octobre 1857 dans l'église paroissiale de cette ville, une nommée Mary Bush dont il se sépara bientôt pour se marier à une jeune fille presque enfant du nom de Bridget Bett.

Hier le 21, Mgr. de Tloa a fait la bénédiction solennelle de la nouvelle église de St. Apollinaire au milieu d'un concours immense de peuple de toutes les paroisses environnantes. La messe a été chantée par M. Béland curé de St. Antoine, qui avait commencé la construction de la dite église avant qu'un curé y fut placé, et le sermon a été

prêché par le Rév. Père Faleur avec le succès qui l'accompagne partout.

— Un écrivain, qui doit être un célibataire endurci et quelque peu enclin à la médisance, dit : "A dix-sept ans, une femme, en s'informant de son prétendu, s'enquiert de ce qu'il est.

A Vingt ans, un grain d'ambition lui est venu, elle demande : Qui est-il ?

A Vingt-cinq ans, elle a l'expérience du monde; la formule d'interrogation change, elle demande : Qu'a-t-il ?


Mais à trente ans, le désespoir s'en mêle; elle s'écrie : Où est-il ?

Pourquoi une belle femme ressemble-t-elle à une locomotive ? Parcequ'elle a toujours une suite après elle et qu'elle fait oublier le temps et l'espace.

GOUTTES D'ENCRE.

L'exhibition provinciale a lieu demain le 30 à Montréal.—Les fils de la tempérance de Montréal, ont invité M. Chiniqy à venir donner trois lectures sous leur patronage. Ils donnent \$150 par lecture.—Un convoi de 500 forçats est parti de Brest pour la Guyane.—Pendant une orage épouvantable qui a saccagé la ville de Mans, France, on dit qu'il est tombé des grêlons qui étaient plus gros que des billes de billard. (quels jolis grêlons!)—Les jours de votation, pour la division de Sorel, seront les 5 et 6 octobre.—On a apporté de la Chine un énorme canon en bronze, pesant huit tonnes. Il a été débarqué au quai de l'arsenal à Woolwich.—On évalue les forces des rebelles, aux Indes, à 100,000 hommes.—L'explosion d'un magasin contenant 200,000 livres de poudre a détruit sur le bord de la mer Caspienne, la moitié de la ville d'Astrakhan, population et demeure.—Son Excellence Sir Ed. Head est parti vendredi, le 24 pour Toronto.—Une formidable trombe s'est abattue sur un village de Hongrie, et a causé la mort à plus de 100 personnes et 400 animaux.—On parle en France d'établir une communication télégraphique avec l'Amérique au moyen d'un câble exclusivement français.—On dit que l'Impératrice est dans une position intéressante.—MM. Larue et Turcotte, de Trois-Rivières, ont donné à la Cathédrale, qui doit être consacrée aujourd'hui, une cloche de la valeur de 125 louis.

ANNONCES.


BUREAU
DES
TERRES
DE LA
COURONNE,
TORONTO, 23 Juillet 1858.

AVIS est par le présent donné, que les terres arpentées dans le township de North-Algona, seront offertes en vente, au prix de quatre chelins par acre, le ou après le vingt-cinquième jour du mois prochain, en faisant application à l'Agent local, Thomas P. French, Ecuyer. Un cinquième du prix d'achat devra être payé comptant, et le reste en quatre versements annuels égaux, avec intérêt. L'acquéreur devra résider sur la terre, mettre en état de culture et récolter pas moins de deux acres tous les ans par chaque cent arpents durant les cinq premières années. On ne pourra couper ou enlever aucun bois sans licence, à moins que ce ne soit pour des fins d'agriculture.
ANDREW RUSSEL,
Assistant Commissaire.

RAIL ROAD HOUSE

LE Soussigné, reconnaissant de l'encouragement libéral que le public lui a accordé pendant qu'il tenait son hôtel dans la rue Sussex, à l'honneur d'annoncer qu'il vient d'ouvrir UN NOUVEL HOTEL, rue de l'Eglise, à quelques pas de la Cathédrale. Sa maison peut contenir 60 pensionnaires, et il y a ajouté un superbe jeu de quilles. Des omnibus conduisent les passagers des chars à son hôtel gratuitement.
Il invite ses anciennes pratiques et tous ceux qu'il a eu l'honneur de recevoir chez lui autrefois.
CHARLES LAPORTE.
Ottawa, 28 Août, 1858.

Un arrêt rendu par la Cour impériale de Dijon, le 17 Août 1854 a constaté sur le Rapport de MM. Chevalier et O. Henry, MEMBRES DE L'ACADEMIE IMP. DE MEDECINE, et Lassaigne, professeur de chimie à l'Ecole d'Alfort, experts désignés pour elle pour en faire l'analyse, "que l'Elixir de GUILLIE préparé par PAUL GAGE, était un médicament perfectionné, toujours régulier dans son action; qu'il n'était point un remède secret et que la vente en devait être autorisée."

ELIXIR de GUILLIE le plus authentique préparé par PAUL GAGE.

a Paris, Rue de Grenelle-Saint-Germain, No. 13.

Extrait de la brochure : TRAITE DE L'ORIGINE DES GLAIRES, des maladies qu'elles occasionnent, et des moyens de les combattre efficacement soi-même par l'ELIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX DU DOCTEUR GUILLIE, préparé par PAUL GAGE.

Les anciens, qui avaient donné aux GLAIRES le nom de *pituite* ou de *phlegme*, les définissaient une humeur visqueuse ou coulante qu'on rencontre à la surface des membranes muqueuses pour les humecter et faciliter leurs fonctions.

Plusieurs causes contribuent à augmenter la sécrétion de cette humeur, et à altérer sa nature primitive. Il est dès lors facile de concevoir combien sa production immodérée doit influer sur nos organes, et jeter le trouble dans les fonctions importantes de la vie, telles que la digestion et la circulation du sang; les fonctions du cœur et des poumons, de l'estomac, des intestins et de la vessie, du foie et de la rate, des appareils glanduleux et lymphatiques, etc., etc.

En citant quelques-unes de ces affections, il nous sera aisé de faire comprendre quels services l'ELIXIR DE GUILLIE rend tous les jours, même dans des cas désespérés, et où la médecine a été impuissante.

ASTHME, CATARRHE, COQUELUCHE, RHUMES, TOUX CONVULSIVE, INFLAMMATIONS DE POITRINE, &c.—Ces affections sont le résultat d'une accumulation dans le tissu même du poumon et sur la surface des bronches, d'une matière glaireuse, acre, visqueuse, épaisse, qui s'est développée dans le poumon à la suite d'une inflammation. La trachée artère est bouchée, le poumon ne se dilate plus, la respiration devient impossible. La nature cherche à expulser cette humeur glaireuse par des accès de toux convulsive, et le malade meurt asphyxié, si on ne se hâte de lui administrer l'Elixir pour suppléer aux efforts impuissants de la nature.

APOPLEXIE, PARALYSIE.—Le cerveau est traversé par une quantité infinie de vaisseaux sanguins et lymphatiques; il est enveloppé d'une pellicule ou membrane muqueuse, qui exsude une humeur glaireuse chargée d'entretenir cet organe dans un état d'humidité convenable. Aussitôt que, par une cause quelconque, un peu d'inflammation se développe, soit dans les vaisseaux sanguins ou lymphatiques, soit dans la pellicule ou membrane muqueuse, et que par suite, l'humeur glaireuse est sécrétée plus abondamment qu'il ne convient, il y a épanchement de cette humeur dans le cerveau, et, peu après, Apoplexie et Paralysie.

Chaque bouteille est entourée du TRAITE DES GLAIRES dont le dépôt légal a été fait à Paris et à l'étranger pour conserver aux auteurs et éditeurs la propriété littéraire exclusive, et chaque bouteille qui sera livrée sans en être accompagnée doit être refusée comme contrefaite. Cette brochure est traduite dans toutes les langues de l'Europe.

Tissue Electro-Magnétique approuvé par l'Académie de Médecine.

Ce TISSU doit ses propriétés curatives à la substance dont il est composé, et aux métaux de la pile voltaïque qui y sont incorporés en poudre impalpable. Son action est énergique sur l'appareil dermoïde. Il y développe une transpiration abondante, et quelquefois une éruption dérivative éminemment salutaire. Ce TISSU est d'une solidité telle qu'il dure indéfiniment, et que l'usage en est plus économique et plus efficace que celui des papiers dits éliminiques, dont l'action est souvent nulle, et qui

salissent le corps et le linge. Les médecins qui l'ont employé savent qu'il guérit souvent et soulage toujours les Douleurs goutteuses et rhumatismales, les Neuralgies de toute nature, les Migraines, les Infiltrations serieuses et hydropiques, les Inflammations de la vessie et du poumon, etc., etc.; en un mot, toutes les affections qui se modifient par la suraction du Tissue cutané.

Tous les journaux de médecine de Paris l'ont recommandé.

On trouve à la même adresse le Taffetas gomme de Paul Gage, pour la guérison radicale des cors, oignons et durillons, dont vingt années de succès attestent l'efficacité incontestable.

G. MORTIMER, APOTHAICARE ET DROGUISTE.

ON trouvera, à son établissement, Rue Sussex, Ottawa, toutes sortes de drogues, médecines à patente, pertueries, etc., etc., peintures huiles, et teintures.
Prescriptions préparées avec soin.
Ottawa, 29 Septembre, 1858.

BRANCHE DU CANADA.

ASSURANCE SUR LA VIE, DE ALBERT & TIMES, Etablie à Londres, en 1838.

BUREAU : PLACE WATERLOO, 11, PALM MALL.
KINGSTON, (H.-C.)—Bureau principal : rue Clarence.
OTTAWA.—Bureau : à la Pharmacie de VANFELSON & Cie., rue Sussex.
Le Soussigné ayant été nommé agent pour la Compagnie susdite, est maintenant prêt à assurer la vie.
Cette Compagnie, établie sur des bases solides et scientifiques, mérite la confiance des citoyens d'Ottawa.

G. VAN FELSON, Agent
Ottawa, 28 Août, 1858.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

TORONTO, 27 Août, 1858.
AVIS est par le présent donné que les terres de la Couronne arpentées dans les townships de Derry Est et Ouest et Bowman, comté d'Ottawa, P. C., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, au prix de départ de trois chelins par acre dès et après le TRENTEIEME jour de SEPTEMBRE prochain, en faisant application à EDWARD W. MURRAY, Ecuyer, l'Agent local au village de Buckingham, dans le dit comté.
Un cinquième du prix d'achat devra être payé comptant, et le reste en quatre versements annuels égaux, avec intérêt; l'acquéreur devra résider sur la terre, y bâtir une maison de pas moins de 16 pieds sur 18, et mettre en culture deux acres au moins tous les ans par chaque cent acres pendant cinq années. On ne pourra couper ou enlever aucun bois à moins que ce ne soit au moyen d'une licence, excepté pour des fins d'agriculture.
ANDREW RUSSEL,
Assistant-Commissaire.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET

PRESCOTT.



ARRANGEMENT D'ETE.
Depart et arrivées des Trains.

TRAIN DE LA MALLE.—Part d'OTTAWA à 6 heures et demie le matin, tous les jours, Dimanche excepté : arrive à Prescott à 9 heures à temps pour rencontrer les trains Est et Ouest et ceux de New-York et Boston.

Part de Prescott à MIDI et trois quarts, à l'arrivée des trains Est et Ouest, et des Bateaux à vapeur Canadiens et Américains. Arrive à Ottawa à 3 heures 5 minutes P. M.

TRAIN ORDINAIRE, part de Prescott à 8 heures A. M.

Part d'Ottawa à 1 heure trois quarts arrive à Prescott à 5 heures 5 minutes P. M. à temps pour les trains Est et Ouest.

B. FRENCH, fils,
Surintendant.
Prescott, 28 Août, 1858.

LIGNE

DILIGENCES

ENTRE

OTTAWA ET AYLNER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'il a établi une ligne de DILIGENCES entre cette ville et Aylmer. Ses OMNIBUS partent d'Ottawa tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à l'arrivée du premier train du chemin de fer de Prescott, et les Mardis, Jendis et Samedi à 5 heures du matin. Arrivant à Aylmer pour le départ des Bateaux à vapeur qui voyagent en haut de ce poste, ils repartent pour Ottawa immédiatement après l'arrivée du steamer Emerald, tous les trois jours dernièrement mentionnés.

Pour plus amples renseignements on s'adressera au bureau des DILIGENCES, rue Sussex, près la Cathédrale.

On tient aussi des chevaux de louage et des voitures commodes.

On porte la plus stricte attention aux voyageurs. Les prix sont des plus faciles.

J. BEAUCHAMP.
Ottawa, 28 Août, 1858.

MUSIQUE CANADIENNE.

CHANTS CANADIENS, avec accompagnement de piano. Prix trente sous.

LE DRAPEAU DE CARILLON, paroles d'OCTAVE CREMAZIE musique de C. W. SABATIER. Prix trente sous.

QUADRILLE CANADIEN pour le piano, par A. DESSANE. Prix trente sous.

L'ALOUETTE, paroles d'OCTAVE CREMAZIE, musique de C. W. SABATIER. Prix trente sous.

CHANT DU VIEUX SOLDAT CANADIEN, paroles d'OCTAVE CREMAZIE, musique de A. DESSANE. Prix quinze sous.

En vente chez
JAMES RITCHIE, Libraire,
Rue Spark,
Vis-à-vis le magasin de fer
de George Hay.
Ottawa, 24 Août, 1858.—Sins. 13

AVIS.

Le soussigné prévient le public de ne pas acheter ni recevoir un billet promissaire pour le montant de \$40, fait en faveur d'ANTOINE LOYER, n'ayant reçu aucune valeur pour le dit billet.

EDOUARD WILLMENT.
Ottawa, 28 Août, 1858.

AUX SPECULATEURS

ENTREPRENEURS.

PLANS d'Eglises, de Villas, de Résidences de Campagne, de Magasins, de Bâtisses de toute sorte, avec spécifications et devis préparés à ordre, sous le plus court délai et à prix modérés par

AUGUSTUS LAVER, Architecte.
Bureau, Ville Centrale, Ottawa, H. C.
Ottawa, 28 Août, 1858.

VINS, LIQUEURS,

EPICERIES,

PROVISIONS & C.

J. B. LAZURE,

Rue Sussex, coin de Murray.

M. LAZURE, Marchand-Epicier, a l'honneur d'informer le public de la cité d'Ottawa et des campagnes environnantes qu'il tient constamment un assortiment complet et choisi de liqueurs spiritueuses, Vins, Epicerie et Provisions de toute espèce de première qualité et à des prix qui ne pourront manquer de convenir aux acheteurs. Les familles et hôtels qui veulent économiser sont priées de faire attention à la modicité des prix et au choix de ses Liqueurs, Vins et Epicerie. On prend en échange et on achète de la potasse pour laquelle on paye plus cher que partout ailleurs. M. LAZURE vient justement de recevoir un grand fonds de marinades; Sardines à l'huile; Cigares de la Havane; Riz; Thé de plusieurs qualités; Café vert, grillé et moulu; Sucre du pays; Cassonade; Sucre blanc; Savon parfumé de Liverpool et de Montréal; noix de toute espèce; tabac supérieur américain, anglais et Canadien; 30 douzaines grands verres; 25 douzaines seaux de bois; 50 grosses d'allumettes en boîte et en papiers; 1 grosse eau parfumée de fleurs d'orange pour toilette; 1 grosse fiole d'huile de castor clarifiée; 20 rames papier à lettres; 50 rames papier gris à envelopper; enveloppes de lettres à la boîte; chandelles spermacète et de suif; pipes à la caisse; ficelle; 500 lbs pommes sèches; crackers; raisins; saleratus; encre bleue, noire et rouge.

DE PLUS :

Une immense quantité de gros sel; morue; hareng, maquereau, etc., etc.; une grande quantité de cruches, jarres, pots et ustensiles en grès, bouteilles de toute dimension.

AUSSI :

Eau-de-Vie Martel, Cognac en futaillies et en bouteilles, Genièvre de Hollande; Rhum de la Jamaïque et des îles; Vin Champagne, Bordeaux, Port, Madère, Sauterne; Whisky de Molsen et du Haut-Canada; Alcool, etc., etc.

Tout en remerciant ses anciennes pratiques J. B. L. LAZURE espère une continuation d'encouragement qu'il s'efforcera de mériter à l'avenir comme par le passé.

Ottawa, Aout 1858.—1m.

HUITRES FRAICHES

EN

ECAILLE,

DE

NEW-YORK,

Reçues toutes les semaines

AU

EMPIRE SALOON.

P. O'NEARA.

Ottawa, 28 Août, 1858.

ISIDORE TRAVERSY.

NOUVEAU

MAGASIN

CANADIEN-FRANCAIS,

RUE SUSSEX,

En face de la rue York.

A BON MARCHÉ

Pour Argent Comptant seulement.

I. TRAVERSY a l'honneur d'informer ses compatriotes Canadiens-Français de la ville et des campagnes, qu'il a ouvert un nouveau Magasin à l'endroit ci-dessus désigné, où il aura le plaisir de recevoir ses anciennes pratiques et ses nombreux amis.

Son assortiment est général, consistant en Marchandises sèches de goût et d'étape; Epicerie choisie, Liqueurs, Vins, Falence, Chaussures, ferronneries, hardes faites en immense quantité; Livres français de prières et d'école, Papeterie, etc., etc.

On vendra le tout au plus bas prix pour argent comptant. On portera toutes les attentions et égards possibles aux personnes qui voudront bien encourager ce nouvel établissement Canadien.

Ottawa, 28 Août, 1858.

HOTEL DU CASTOR,

PAR

ISIDORE CHAMPAGNE,

Rue de l'Eglise.

Ottawa, 28 Août, 1858.

GEM RESTAURANT,

RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour : le Lunch depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane &c. La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

EAUX MINERALES

DE

PLANTAGENET

ET DE

BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.
Ottawa, 28 Août, 1858.

NARCISSE PARENT,

MARCHANT TAILLEUR,

RUE SUSSEX.

A l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il continue à recevoir des commandes pour habits de toute espèce. Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il en a reçu, il espère toujours leur donner satisfaction dans ce qui lui sera confié comme tailleur.

L'Assortiment de ses draps consiste en : Draps fins assortis Tweeds en grande variété; Vesting, Satin et assorti, &c., &c.

Toutes commandes exécutées dans le plus court délai, aux prix les plus raisonnables et avec une élégance et un goût qui ne pourront être surpassés.

Ottawa, 10 Juin, 1858.

CITY HOTEL

PAR

ISAAC BERICHON,

RUE SUSSEX.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quant aux liqueurs, à la table et en un mot à tout ce qui peut assurer le confort du voyageur.

Ottawa, 28 Août, 1858.

GRAND RIVER HOTEL,

JOSEPH GAUTHIER,

Rue Sussex, coin de Clarence.

M. GAUTHIER informe le public qu'il vient d'ouvrir son Hôtel au lieu ci-dessus désigné. On y trouvera continuellement les liqueurs les mieux choisies, et sa table sera servie de ce que le marché pourra offrir d'exquis et de bon goût.

Ottawa, 28 Août, 1858.

HOTEL DE BYTOWN,

J. T. Leveque,

Rue St. Patrice,

Ottawa, 28 Août, 1858.

DOCTEUR GARTLAN,

Résidence et Bureau, Rue York, à quelques pas du Marché.

Consultations en Français.

Ottawa, 28 Août, 1858.

DR. VAN CORTLANDT

Ancien Médecin-consultant à l'Hôpital des Soeurs de Charité, actuellement Médecin-consultant à l'Hôpital protestant d'Ottawa.

On le trouvera à son domicile, tous les jours depuis 10 heures jusqu'à midi.

Ottawa, 28 Août, 1858.

Adresses d'Affaires.

TOUTE Annonce professionnelle ou autre, de TROIS LIGNES seulement, paraîtra dans chaque Numéro pour \$3 par année.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN.

RUE SUSSEX.
Ottawa, 28 Août, 1858.

DR. ST. JEAN,

Rue St. Patrice,
VIS-A-VIS L'EVECHE.

Ottawa, 28 Août, 1858.

J. B. C. MARSAN,

AVOCAT,
Bureau au-dessus du Magasin de J. Aumond,

RUE RIDEAU, OTTAWA.
Ottawa, 28 Août, 1858.

FRANCIS LETORD,
BARBIER ET PERRUQUIER,

Salon, Rue Sussex, Basse-Ville.
Ottawa, 28 Août, 1858.

FRANCOIS DUHAMBL, FILS,

GRAINS, GROCERIES, LIQUEURS
ETC., ETC., ETC.,

RUE ST. PATRICE,
Ottawa, 28 Août, 1858.

FRANCOIS DUHAMBL,

BOUCHER,

TIENT constamment Jambons, Lard frais et salé, Saucisse, Lard fumé, Viandes fraîches etc.

RUE ST. PATRICE.
Ottawa, 28 Août, 1858.

CONDITIONS

DU

PROGRES.

LE Progres, journal dévoué aux intérêts Canadiens et spécialement des populations Franco-Canadiennes établies sur l'Ottawa, est imprimé et publié à Ottawa, Rue Rideau, (Basse-Ville) et paraît le MERCREDI de chaque semaine.

L'abonnement est de \$2 par année, payable par six mois et d'avance.

Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un mois avant l'expiration du semestre d'abonnement.

Tarif des Annonces.

Six lignes ou moins, 1ère insertion, 50 cents Pour chaque insertion subséquente, 15 de Dix lignes ou moins, 1ère insertion, 75 de Pour chaque insertion subséquente, 20 de

Années au-dessus de 10 lignes, pour la première insertion 8 cents par ligne et 2 cents par ligne, pour chaque insertion subséquente.

Il sera fait une déduction libérale pour les annonces de longue durée.

Les annonces de Naissances, Mariages et Décès seront insérées au prix uniforme de 25 cents payables d'avance, et les avis qui seront envoyés à ce Bureau devront être accompagnés de l'argent, si-non ils ne seront pas publiés.

Les lettres non-payées ne seront pas retirées de la poste.

BUREAU, Rue Rideau, Basse-Ville,

IMPRIMERIE

DU

"PROGRES."

"OTTAWA CITIZEN"

Rue Rideau, Basse-Ville.

PIERRE MILLER,

Typographe,